



Fiche
de
poste

Le Parc naturel régional du Queyras recrute Deux gardes régionaux forestiers saisonniers

1 - CONTEXTE

Dans le cadre du dispositif estival de la « Garde Régionale Forestière » mis en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la prévention du risque incendie de forêt, le Parc naturel régional du Queyras recrute 2 Gardes Régionaux Forestiers (GRF) à temps complet du 27 juin au 31 août inclus.

2 - EMPLOI :

Poste d'agent saisonnier catégorie C (filière technique)

Période d'embauche : du 27 juin au 31 août 2022.

Temps de travail : 35h hebdomadaires, horaires variables.

Rémunération : SMIC horaire et remboursement des frais de déplacement réalisés dans le cadre de la mission

3 - MISSIONS :

Les gardes forestiers régionaux sont placés sous l'autorité de la directrice du Parc

Travaillant en binôme ou seuls sur le terrain sur plusieurs sites à enjeux de fréquentation du Parc, leur rôle consistera à :

- expliquer aux usagers des espaces naturels, la réglementation en vigueur sur les différents sites et les dispositifs qui réglementent l'accès aux massifs forestiers l'été sur le territoire du Parc
- sensibiliser les visiteurs sur la fragilité des sites et les bons comportements à adopter en milieu naturel (protection contre la chaleur, utilisation des poubelles...) et distribuer des brochures, dépliants sur la prévention du risque incendie et les imprudences à ne pas commettre ;
- informer les visiteurs sur l'outil Parc naturel régional et les lieux de découverte du territoire (patrimoine naturel et culturel) et transmettre les messages portés par le Parc du Queyras en lien avec sa Charte ;
- recenser quantitativement et qualitativement la fréquentation à proximité des massifs ;
- alerter sur un éventuel départ de feu (fumée suspecte), d'éventuelles incivilités, des comportements inadaptés, etc

4 - COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacité de travail en équipe
- Connaissance ou formation en gestion et protection des espaces naturels
- Sensibilité à l'environnement
- Connaissance géographique du territoire du Parc du Queyras
- Goût pour la communication orale, contact avec le public, sens de l'écoute et de l'observation
- Aisance relationnelle, rigueur et diplomatie
- Connaissance de la problématique incendie de forêt en milieu méditerranéen
- Respect de la hiérarchie
- Respect d'un planning préétabli (avec des week-ends et jours fériés travaillés)
- Pratique de l'anglais fortement souhaitée, la pratique d'autres langues étrangères serait un plus
- Capacité de travail en extérieur (autonomie en espace naturel, ne pas être sensible à la chaleur...)
- Dynamisme et réactivité, bonne résistance physique

5 - CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Permis B et véhicule personnel obligatoire
- Age entre 18 et 25 ans
- PSC1 fortement conseillé

- Formation obligatoire à partir du 27 juin 2022, au LEGTA d'Aix Valabre à Gardanne (13) et à la maison du Parc naturel régional du Queyras à Arvioux.
- Efforts physiques : présence quotidienne sur le terrain nécessitant une bonne condition physique
- Lieu de travail : Ensemble territoire du Parc naturel régional du Queyras

Merci d'adresser votre candidature (*lettre de motivation et C.V détaillé*)

au plus tard pour le 15 mai 2022 inclus

à l'intention de M. le Président du Parc naturel régional du Queyras, par courriel, à l'adresse pnrq@pnr-queyras.fr, en stipulant comme objet du message « Recrutement garde régionale forestière ».

Les entretiens pour les personnes retenues sont prévus la semaine 21